

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **25 juin 2012**

Délibération n° 2012-3031

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Mions

objet : Travaux d'aménagement de trottoir avenue des tilleuls au droit du collège Martin Luther King -
Individualisation complémentaire d'autorisation de programme - Convention de financement avec le
Département du Rhône

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Madame Dubos

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 15 juin 2012

Secrétaire élu : Madame Emeline Baume

Compte-rendu affiché le : mercredi 27 juin 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Galliano, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mme Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Mmes Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), Vullien (pouvoir à M. Bousson), Pédrini (pouvoir à M. Llung), Besson (pouvoir à M. Touleron), M. Charles (pouvoir à M. Buna), Mme Peytavin, M. Augoyard (pouvoir à M. Geourjon), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à M. Plazzi), MM. Coulon (pouvoir à M. Deschamps), Ferraro (pouvoir à Mme Dubos), Forissier (pouvoir à M. Buffet), Gentilini (pouvoir à M. Terrot), Mmes Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Goux), Laval (pouvoir à M. Barret), Pallega, Pesson (pouvoir à M. Lebuhotel), M. Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Muet), M. Vergiat (pouvoir à M. Grivel), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Giordano, Réale, Turcas, Vaté, Vurpas.

Séance publique du 25 juin 2012**Délibération n° 2012-3031**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Mions

objet : **Travaux d'aménagement de trottoir avenue des tilleuls au droit du collège Martin Luther King - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme - Convention de financement avec le Département du Rhône**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 juin 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

A la suite de la construction du local poubelles du collège Martin Luther King en 2008 par le Département du Rhône, il apparaît nécessaire de réaliser un abaissement de trottoir pour une meilleure manutention des bacs à ordures.

Par ailleurs, au titre des travaux de proximité, la Communauté urbaine de Lyon réalise la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite du trottoir, avenue des Tilleuls à Mions, au droit du collège Martin Luther King.

Les travaux envisagés par la Communauté urbaine sont estimés à 8 582,24 € TTC et il est proposé que le Département du Rhône apporte un financement à hauteur de 50 %, soit 4 291,12 € ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Accepte la réalisation des travaux de mise en accessibilité du trottoir, avenue des Tilleuls à Mions.

2° - Approuve la convention de financement avec le Département du Rhône, à hauteur de 50 % de la dépense TTC, soit un montant de 4 291,12 €.

3° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

4° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme P09 - Création, aménagement et entretien de voirie sur l'opération n° OP09O1648, individualisée le 9 janvier 2012.

Le montant total de l'autorisation de programme est complété pour un montant de 4 291,12 € TTC en dépenses et 4 291,12 € en recettes en 2012.

Le montant total de l'opération est donc porté à 16 804 291,12 € en dépenses et à 804 291,12 € en recettes.

5° - La somme à encaisser sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - compte 1323 - fonction 822 - opération n° OP09O1648.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 27 juin 2012.